

Comité de suivi du protocole Cerema
Financement des « dépenses communes » de la préfiguration en 2013

18 juillet 2013

Cette fiche présente les éléments financiers liés aux principales « opérations communes » de la préfiguration du Cerema en 2013.

1. Acquisition de deux outils logiciels pour la gestion du Cerema

a) Acquisition d'un outil de gestion budgétaire, financière et comptable

Le marché d'acquisition de ce progiciel (porté par le Sétra) étant notifié, on connaît les montants précis à engager en 2013 (correspondant à la tranche ferme de ce marché) :

Outil de gestion financière et comptable		
Dépenses (TTC)	AE (autorisations d'engagement)	CP (crédits de paiement)
	744 k€	645 k€

Cette opération est financée avec un apport de la DRI en AE et en CP, un apport complémentaire des ministères en AE seules, et un apport des 11 services constitutifs du Cerema en AE et CP, comme le montre le tableau suivant :

Outil de gestion financière et comptable		
Apports	AE	CP
DRI	97 k€	83 k€
MEDDE-METL	85 k€	
11 services	562 k€	562 k€

b) Acquisition d'un outil de suivi et gestion des activités

L'appel d'offres du marché d'acquisition de ce progiciel (porté aussi par le Sétra) est en cours, et on ne dispose que d'une estimation des montants à engager en 2013 :

Outil de gestion des activités		
Dépenses (estimées)	AE	CP
	776 k€	418 k€

Cette opération sera financée avec un apport des ministères en AE et un apport des 11 services en AE et CP :

Outil de gestion des activités		
Apports	AE	CP
MEDDE-METL	358 k€	
11 services	418 k€	418 k€

2. Bail de location de locaux à proximité du site de Bron

Le scénario retenu pour l'installation du siège du Cerema sur le site de la « Cité des mobilités » à Bron prévoit que les équipes du siège seront installées :

- sur le site lui-même (dans les bâtiments A et B et dans des bureaux des bâtiments H et 4), grâce à un effort de densification de l'occupation des locaux existants auquel contribuent l'ensemble des services et établissements présents sur le site (CETE de Lyon, Cetu, service GRA et Ifsttar) ;
- et dans des bureaux loués sur le marché locatif tertiaire, à proximité immédiate du site.

Pour le bail de location de ces bureaux à proximité immédiate du site de la Cité des mobilités, l'estimation actuelle du loyer s'élève à 130 k€ par an (ce qui impose, pour un bail de trois ans, de disposer de 390 k€ d'AE), soit 11 k€ par mois. L'objectif est de commencer ce bail au 1^{er} décembre 2013.

Cette opération est financée par les ministères pour la totalité des AE et pour le loyer de décembre 2013 :

Bail de location à Bron		
Apports	AE	CP
MEDDE-METL	390 k€	11 k€

3. Autres opérations

Deux autres opérations sont financées en commun par les 11 services¹.

a) Renforcement de la plate-forme des serveurs informatiques du Sétra

Ce renforcement est nécessaire pour sécuriser le fonctionnement des deux logiciels sur lesquels s'appuiera la gestion du Cerema. Le coût est estimé à 100 k€.

b) Installation des équipes du siège à Bron en 2013

L'installation des équipes du futur siège du Cerema à Bron a commencé en février 2013 (1 personne), avec une montée en régime au cours de l'année : 31 personnes au 1^{er} juillet et un objectif de 47 personnes au 1^{er} septembre, puis 101 personnes au 1^{er} décembre 2013.

Elle mobilise deux types de financements :

- D'une part, un financement de 500 k€ est apporté par les ministères MEDDE-METL pour les travaux de rénovation des locaux.
- D'autre part, un financement est apporté par les 11 services pour les autres dépenses :
 - mobilier (202 k€),
 - renforcement réseaux et serveurs (80 k€),
 - équipements de visioconférence (29 k€),
 - ordinateurs et téléphonie (87 k€),
 - frais de déplacements (63 k€),
 - autres dépenses de fonctionnement (40 k€),
 pour un total de 501 k€.

4. Clé de répartition entre les 11 services

Pour l'ensemble de ces opérations, le montant pris en charge par les 11 services s'élève à 1 581 k€ (en AE et CP). La clé de répartition pour la prise en charge de ces dépenses par les 11 services a été fixée de façon consensuelle par l'équipe de direction de la préfiguration, au prorata des effectifs et des budgets de fonctionnement des 11 services.

Cette clé de répartition est la suivante :

CETE de l'Est	8,71 %	CETE Ile-de-France	7,53 %	CETE de Lyon	14,97 %
CETE Méditerranée	11,53 %	CETE Nord-Picardie	8,42 %	CETE Normandie-Centre	11,01 %
CETE de l'Ouest	10,38 %	CETE Sud-Ouest	9,94 %		
Certu	4,68 %	Cetmef	5,45 %	Sétra	7,38 %

PS : Le décompte présenté ici n'est pas tout à fait complet : il y manque quelques dépenses de fonctionnement courant (appui d'un cabinet externe pour le « baromètre » d'appropriation du projet, appui d'un cabinet externe pour le dépôt de la marque Cerema, etc.) d'un montant très inférieur à ceux qui apparaissent ci-dessus. Un point complet et détaillé pourra être présenté au comité de suivi fin 2013.

¹ Il s'agit d'opérations annuelles (limitées à 2013), à la différence des opérations pluri-annuelles présentées plus haut. En conséquence, le montant nécessaire est le même en AE et en CP.